



# La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans)

\* Liste des professionnels sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)



## Je suis un professionnel :

- De santé\*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire



Mon âge

DE  
**18 À 54 ANS** →  
INCLUS

**55 ANS**  
ET PLUS



Avec quels vaccins ?

**Pfizer-BioNTech ou Moderna**



En centre de vaccination ou dans  
mon établissement

**AstraZeneca  
ou Janssen\***



→ En centre de vaccination ou  
dans mon établissement ou chez  
mon médecin traitant ou chez  
mon médecin du travail ou en  
pharmacie ou en cabinet infirmier

(sauf si une 1<sup>ère</sup> injection a été réalisée avec le  
vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

**Pfizer-BioNTech  
ou Moderna**



En centre de vaccination  
ou dans mon établissement

\* Le vaccin Janssen sera disponible en ville (médecins, pharmaciens et infirmiers)  
à partir du 22 avril 2021.

